

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Révision des prix maxima des produits pétroliers au 1er juin 2024

À compter du 1er juin 2024 zéro heure, les prix maxima applicables en Guyane seront les suivants :

	Aυ 1 ^{er} juin 2024		Evalution nor removat out
	Prix maximum hors taxe	Prix maximum toutes taxes comprises	Evolution par rapport aux prix du mois de mai 2024
Supercarburant sans plomb (en €/l)	1,33 €	2,02 €	- 0,02 €
Gazole (en €/l)	1,32 €	1,79 €	- 0,07 €
Gaz de pétrole liquéfié (en €/bouteille de 12,5 kg)	20,96 €	21,41 €	– 1,30 €

Déterminants de l'évolution mensuelle constatée

- Les cours moyens du pétrole diminuent de 9,1 %;
- Les cours moyens de l'essence et du gazole diminuent respectivement de 8,4 % et 8,7 %;
- Les cours moyens du butane diminuent de 16,9 %;
- La parité euro/dollar est favorable. Elle passe, en moyenne, de 1, 0737 au mois d'avril 2024 à 1,0795 ce présent mois +0,5 %).

L'observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) a été informé du projet de révision des prix maxima, préalablement à leur mise en œuvre.

Contact presse:

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr